

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	103 928 000 \$
Valeur liquidative par part :	150,39 \$
Nombre de parts en circulation :	866 755
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,13 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	69,57 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

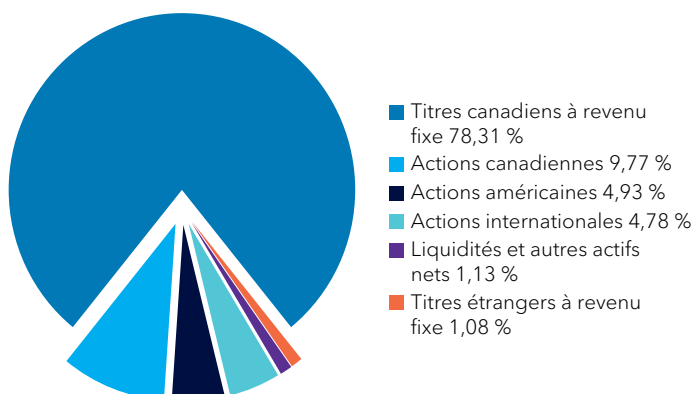
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	30,01 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	30,01 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	19,99 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	5,01 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	5,01 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	4,99 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,49 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	2,49 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

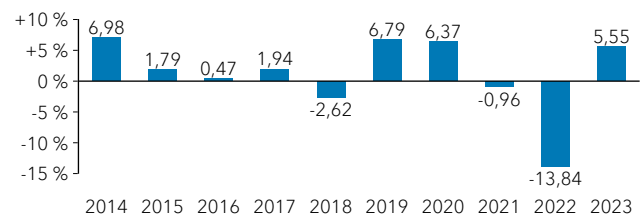
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 111,17 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,06 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,98 %
Sans frais d'acquisition	3,13 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Portefeuille de revenu équilibré Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	169 565 000 \$
Valeur liquidative par part :	184,20 \$
Nombre de parts en circulation :	1 201 420
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,18 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	60,11 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

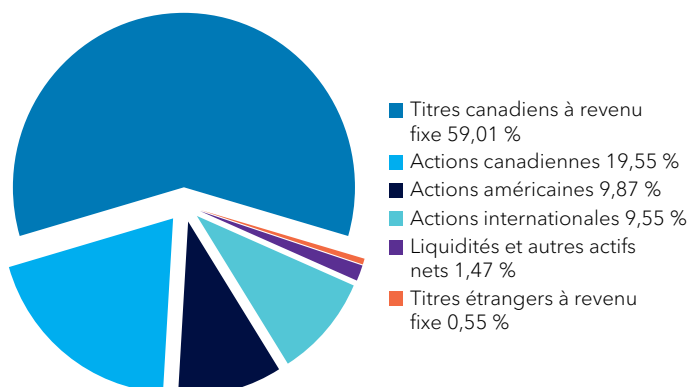
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	25,01 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	25,01 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,03 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	10,02 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	9,99 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	9,97 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,99 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

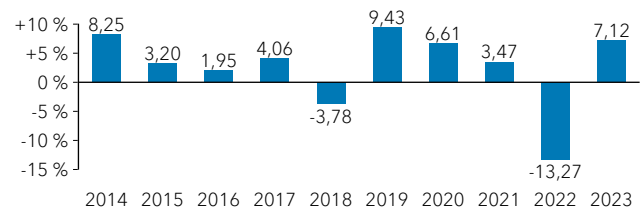
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 278,89 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,49 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,03 %
Sans frais d'acquisition	3,18 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	303 946 000 \$
Valeur liquidative par part :	215,50 \$
Nombre de parts en circulation :	1 896 124
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,29 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	51,88 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

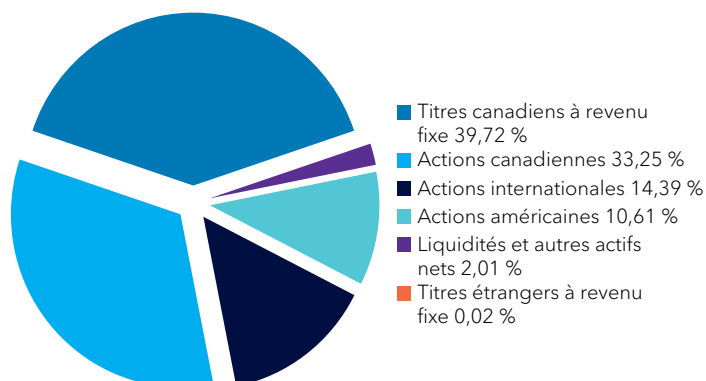
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	20,01 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	20,00 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	15,02 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,02 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	10,02 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,99 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

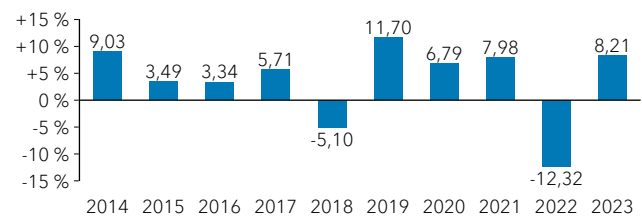
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 429,48 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,64 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,14 %
Sans frais d'acquisition	3,29 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Portefeuille de croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023



Planifier l'avenir. Ensemble.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	185 024 000 \$
Valeur liquidative par part :	251,28 \$
Nombre de parts en circulation :	984 844
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,40 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	36,76 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

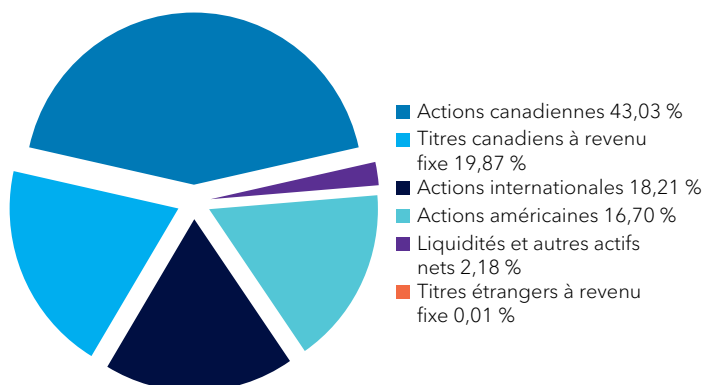
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,03 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,04 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	10,02 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	10,00 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	10,00 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,99 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,98 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

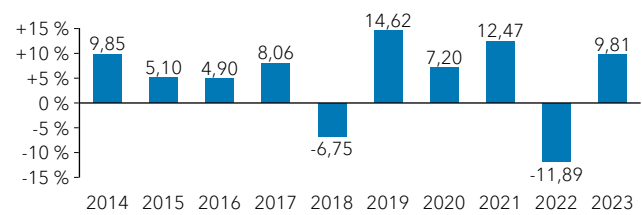
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 631,68 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,02 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,25 %
Sans frais d'acquisition	3,40 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Portefeuille de croissance maximum Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	73 283 000 \$
Valeur liquidative par part :	301,11 \$
Nombre de parts en circulation :	334 869
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,46 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	18,94 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

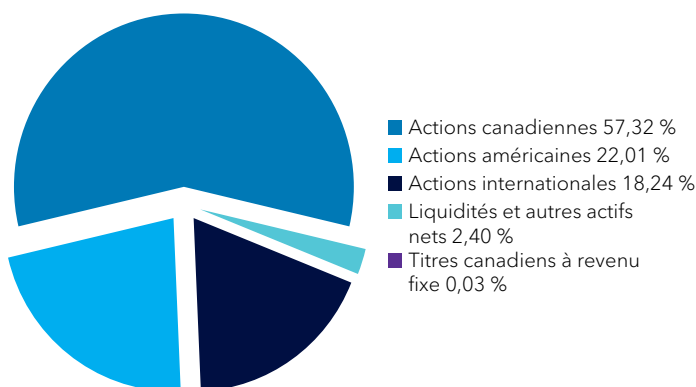
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,03 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,03 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	15,03 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions canadiennes Co-operators	10,01 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,99 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	7,48 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	7,47 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

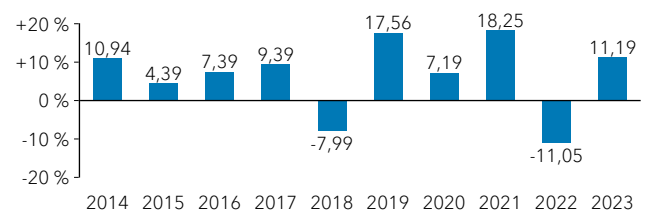
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 844,78 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,31 % par année.

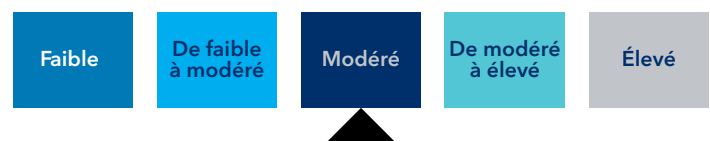
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,31 %
Sans frais d'acquisition	3,46 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	3 841 000 \$
Valeur liquidative par part :	113,37 \$
Nombre de parts en circulation :	44 469
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,24 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	20,08 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

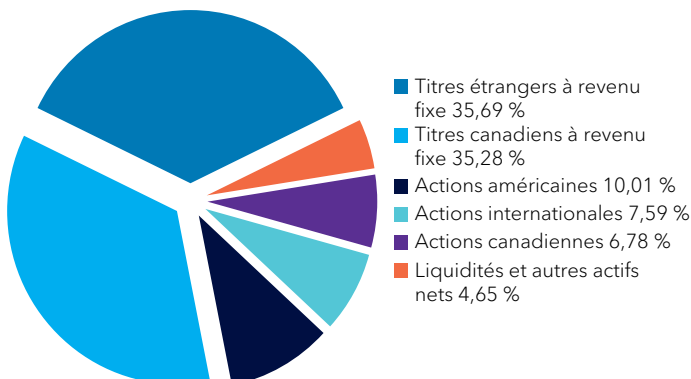
Fonds d'obligations canadiennes NEI	37,33 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	22,47 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	12,83 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	4,09 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	3,61 %
Fonds indicel canadien amélioré ESG NEI	3,54 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	3,49 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	2,28 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	2,01 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	1,73 %

Les 10 principaux placements représentent 93,38 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

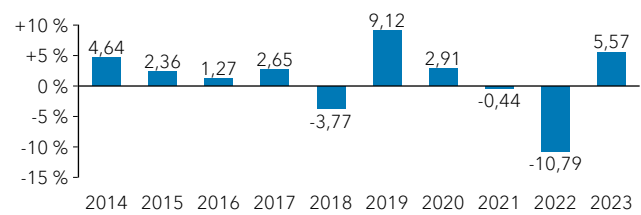
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 128,14 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,21 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,14 %
Sans frais d'acquisition	3,24 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023



Planifier l'avenir. Ensemble.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	4 472 000 \$
Valeur liquidative par part :	125,97 \$
Nombre de parts en circulation :	96 464
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,29 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	15,61 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

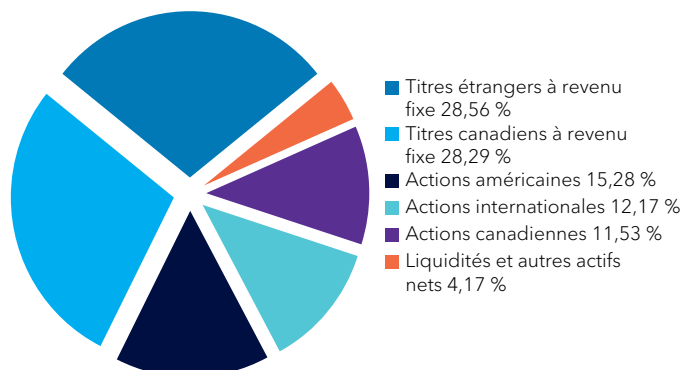
Fonds d'obligations canadiennes NEI	29,93 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	18,04 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	8,98 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	6,06 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	5,01 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	4,26 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	4,06 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	3,53 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	3,40 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	3,08 %

Les 10 principaux placements représentent 86,35 % du fonds.

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

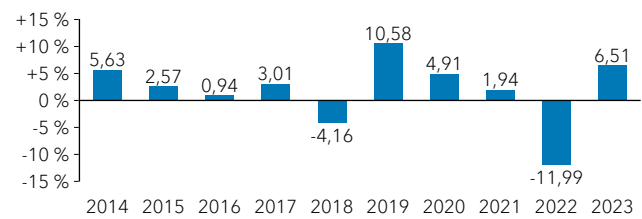
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 196,87 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,81 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,20 %
Sans frais d'acquisition	3,29 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	21 803 000 \$
Valeur liquidative par part :	148,27 \$
Nombre de parts en circulation :	883 934
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,40 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	13,39 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

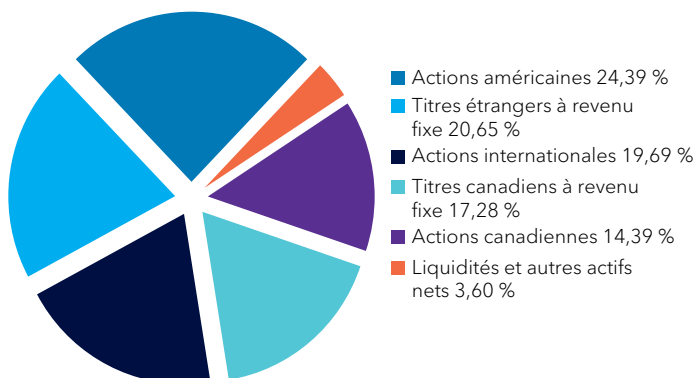
Fonds d'obligations canadiennes NEI	18,01 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	13,95 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	10,68 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	6,78 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,04 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	5,52 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	4,62 %
Fonds indicel canadien amélioré ESG NEI	4,57 %
Fonds des marchés émergents NEI	4,47 %
Fonds de croissance mondiales NEI	4,15 %

Les 10 principaux placements représentent 78,79 % du fonds.

Nombre total de placements : 16

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

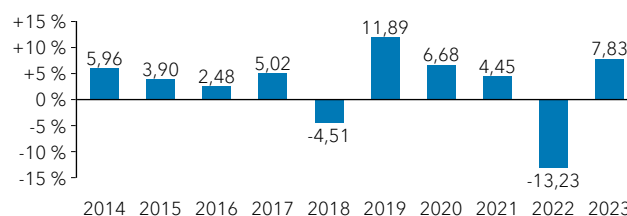
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 319,74 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,81 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,31 %
Sans frais d'acquisition	3,40 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	7 602 000 \$
Valeur liquidative par part :	172,21 \$
Nombre de parts en circulation :	69 124
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,62 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2023 :	14,13 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

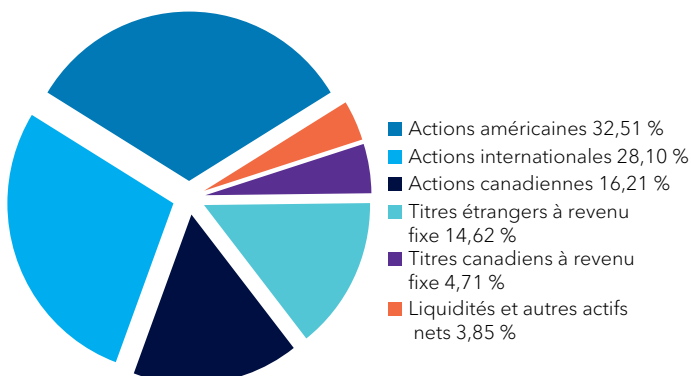
Fonds d'actions américaines ER NEI	21,13 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	10,74 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	10,70 %
Fonds des marchés émergents NEI	6,58 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,56 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	6,49 %
Fonds de valeur mondial NEI	6,46 %
Fonds de croissance mondiales NEI	6,26 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	5,06 %
Fonds indicel canadien amélioré ESG NEI	5,02 %

Les 10 principaux placements représentent 85,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

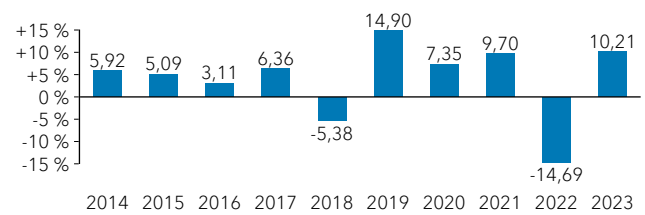
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 469,45 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,92 % par année.

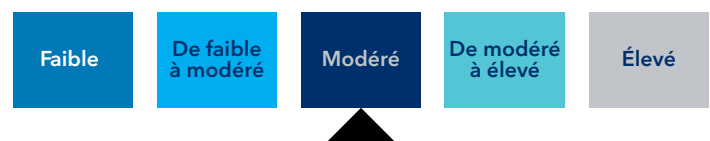
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,53 %
Sans frais d'acquisition	3,62 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	226 891 000 \$
Valeur liquidative par part :	129,50 \$
Nombre de parts en circulation :	2 220 991
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	180,14 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débiteures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

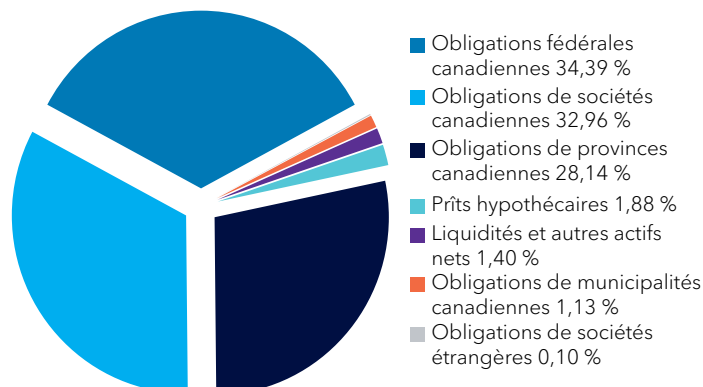
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	6,08 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 juin 2031	4,89 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032	4,63 %
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2 juin 2033	3,47 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 décembre 2029	3,41 %
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 juin 2033	3,19 %
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 juin 2030	3,16 %
Province du Québec, 2,85 %, 1 décembre 2053	2,91 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	2,57 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 avril 2025	2,52 %

Les 10 principaux placements représentent 36,83 % du fonds.

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

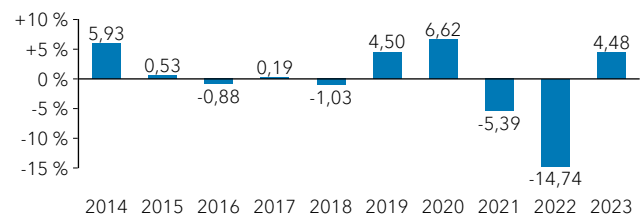
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 982,71 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,17 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,71 %
Sans frais d'acquisition	2,86 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	27 448 000 \$
Valeur liquidative par part :	107,41 \$
Nombre de parts en circulation :	365 633
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,65 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	1051,39 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

Bons du Trésor du Canada, 6 juin 2024	11,52 %
Bons du Trésor du Canada, 28 mars 2024	7,97 %
Banque canadienne de l'Ouest, 5,89 %, 22 janvier 2024	7,74 %
North West Redwater Partnership, 3,20 %, 22 juillet 2024	5,46 %
Stable Trust, billet à escompte, 16 mai 2024	5,25 %
Sure Trust, billet à escompte, 21 août 2024	4,88 %
King St Trust, billet à escompte, 23 avril 2024	4,66 %
Sound Trust, billet à escompte, 19 juillet 2024	4,36 %
Bay Street Trust, billet à escompte, 3 mai 2024	4,21 %
Canadian Master Trust, billet à escompte, 30 avril 2024	3,60 %

Les 10 principaux placements représentent 59,65 % du fonds.

Nombre total de placements : 27

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

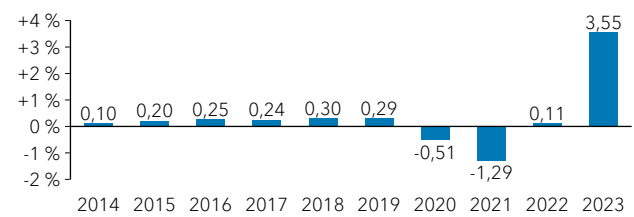
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 032,08 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,32 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans 5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans 4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans 3 %	
	De 4 à 5 ans 2 %	Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans 1 %	
	6 ans et plus 0 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	1,65 %
Sans frais d'acquisition	1,65 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,10 %
Sans frais d'acquisition	0,10 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	168 955 000 \$
Valeur liquidative par part :	237,56 \$
Nombre de parts en circulation :	544 540
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	45,77 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

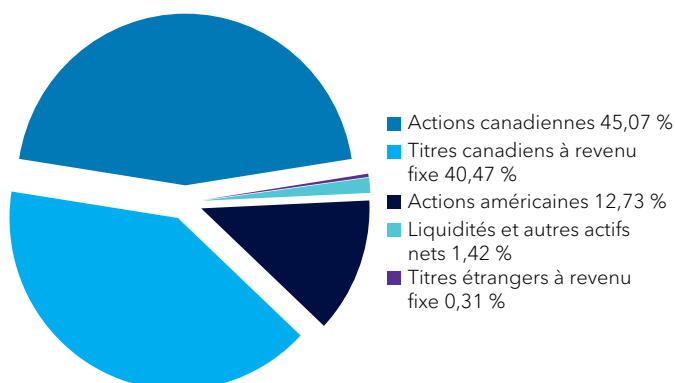
Fonds commun Addenda actions - États-Unis	12,95 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 décembre 2029	3,51 %
Banque Toronto-Dominion	2,77 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	2,71 %
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 septembre 2027	2,33 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,33 %
Banque de Montréal	2,10 %
Banque Royale du Canada	1,98 %
Brookfield Corporation	1,98 %
Constellation Software Inc.	1,95 %

Les 10 principaux placements représentent 34,61 % du fonds.

Nombre total de placements : 189

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

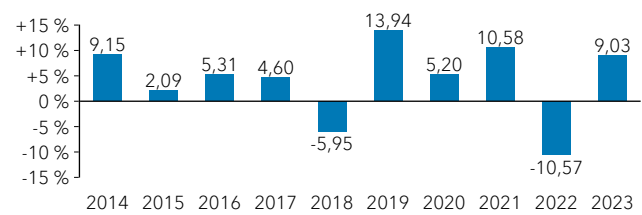
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 492,07 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,08 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,71 %
Sans frais d'acquisition	2,86 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	289 338 000 \$
Valeur liquidative par part :	183,14 \$
Nombre de parts en circulation :	4 289 947
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,07 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	0,16 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

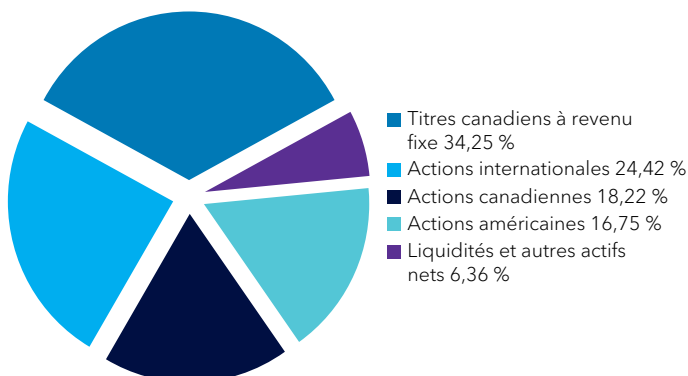
Fonds canadien d'obligations Mawer	34,46 %
Fonds d'actions internationales Mawer	16,99 %
Fonds d'actions américaines Mawer	16,93 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer	15,29 %
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer	7,25 %
Fonds nouveau Canada Mawer	3,73 %
Bons du Trésor du Canada, 14 mars 2024	2,14 %
Bons du Trésor du Canada, 15 février 2024	1,76 %
Fonds d'actions marché émergents Mawer	1,40 %
Fonds marché monétaire canadien Mawer	0,05 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 10

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

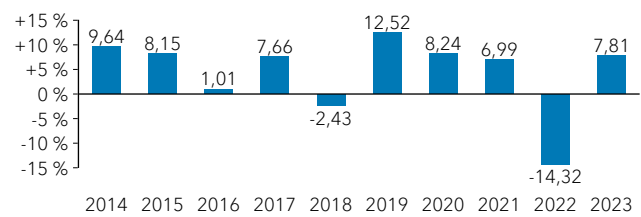
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 514,42 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,24 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,98 %
Sans frais d'acquisition	3,07 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023



Planifier l'avenir. Ensemble.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	3 504 000 \$
Valeur liquidative par part :	97,72 \$
Nombre de parts en circulation :	35 463
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,07 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	8,68 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement ainsi que dans des obligations, des débtures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

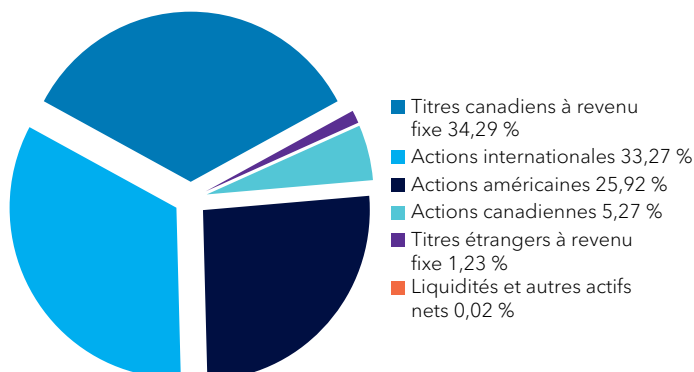
Fonds canadien d'obligations Mawer	35,51 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	3,02 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,89 %
Publicis Groupe S.A.	2,71 %
Microsoft Corporation	2,64 %
Wolters Kluwer N.V.	2,62 %
UnitedHealth Group Inc.	2,49 %
Groupe CGI Inc.	2,38 %
AON plc	2,00 %
KDDI Corporation	1,95 %

Les 10 principaux placements représentent 58,21 % du fonds.

Nombre total de placements : 54

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

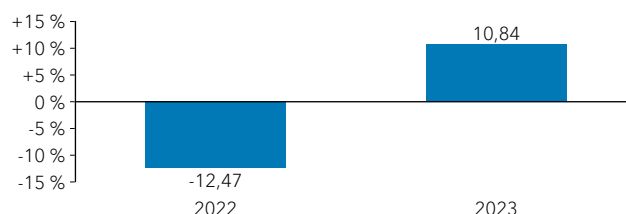
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 970,22 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -1,50 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,98 %
Sans frais d'acquisition	3,07 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	187 498 000 \$
Valeur liquidative par part :	302,28 \$
Nombre de parts en circulation :	836 316
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	19,88 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

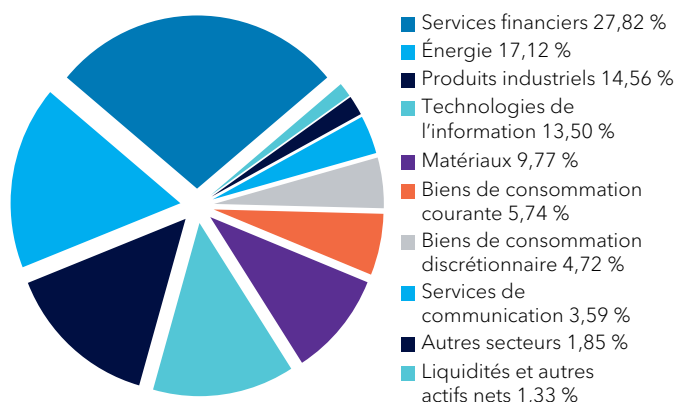
Banque Toronto-Dominion	6,04 %
Canadian Natural Resources Ltd.	5,07 %
Banque de Montréal	4,62 %
Banque Royale du Canada	4,32 %
Brookfield Corporation	4,32 %
Constellation Software Inc.	4,29 %
Société Aurifère Barrick	3,73 %
Shopify Inc.	3,62 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,61 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,31 %

Les 10 principaux placements représentent 42,93 % du fonds.

Nombre total de placements : 56

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

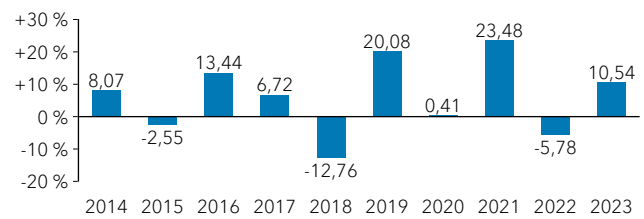
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 724,43 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,60 % par année.

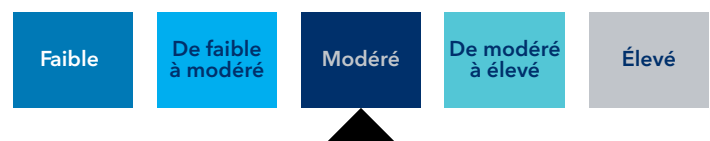
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,71 %
Sans frais d'acquisition	2,86 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	19 969 000 \$
Valeur liquidative par part :	273,77 \$
Nombre de parts en circulation :	102 002
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	29,17 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de sociétés du secteur des ressources naturelles qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

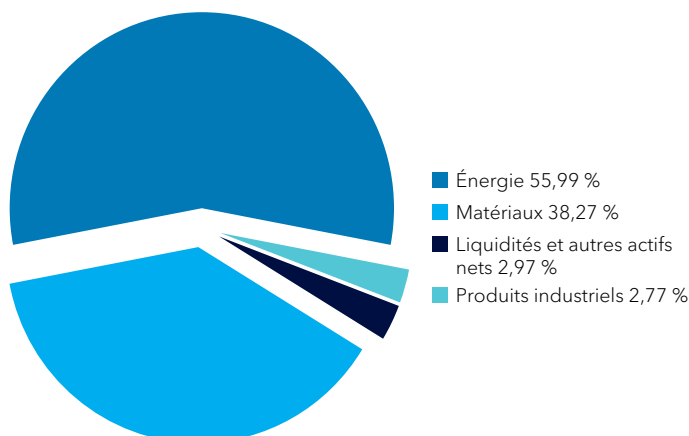
Canadian Natural Resources Ltd.	11,43 %
Societe Aurifere Barrick	8,82 %
Enbridge Inc.	7,79 %
Suncor Energy Inc.	7,61 %
Wheaton Precious Metals Corporation	7,27 %
Cameco Corporation	6,51 %
TC Energy Corporation	6,42 %
Nutrien Ltd.	5,09 %
CCL Industries Inc.	4,41 %
Cenovus Energy Inc.	4,40 %

Les 10 principaux placements représentent 69,75 % du fonds.

Nombre total de placements : 26

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

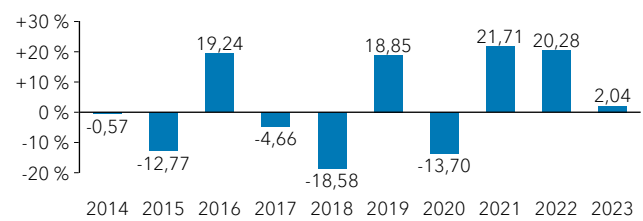
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 230,08 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,09 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes, principalement dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 4 à 5 ans	2 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,72 %
Sans frais d'acquisition	2,87 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023



Planifier l'avenir. Ensemble.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	102 068 000 \$
Valeur liquidative par part :	382,04 \$
Nombre de parts en circulation :	499 204
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,40 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2023 :	28,37 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.i.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de petites, moyennes et grandes sociétés. Il peut investir jusqu'à 30 % à l'extérieur du Canada.

Dix principaux placements

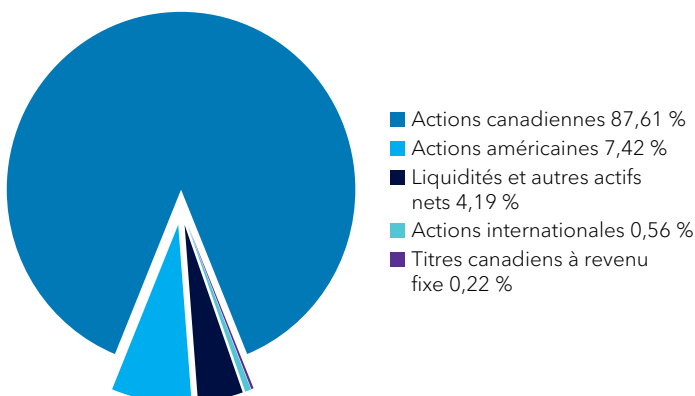
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,94 %
Banque Royale du Canada	4,94 %
Rogers Communications Inc.	3,86 %
Banque Toronto-Dominion	3,83 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,69 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,47 %
Constellation Software Inc.	2,86 %
Mines Agnico Eagle Limitée	2,81 %
Intact Corporation financière	2,69 %
Groupe TMX Limitée	2,52 %

Les 10 principaux placements représentent 35,61 % du fonds.

Nombre total de placements : 138

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

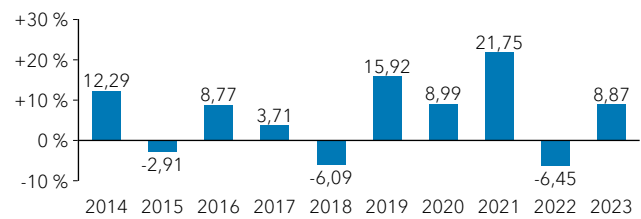
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 809,44 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,11 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,25 %
Sans frais d'acquisition	3,40 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	136 308 000 \$
Valeur liquidative par part :	218,53 \$
Nombre de parts en circulation :	820 420
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,07 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	24,07 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

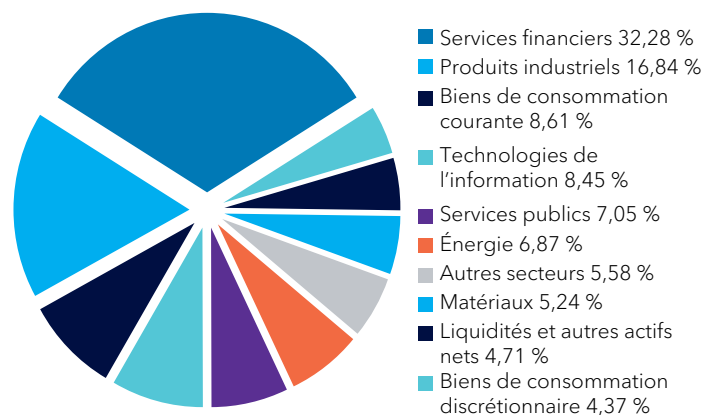
Banque Royale du Canada	5,12 %
Canadian Natural Resources Ltd.	4,51 %
Banque Toronto-Dominion	4,44 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,84 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,48 %
Groupe CGI Inc.	3,46 %
Banque de Montréal	3,22 %
Brookfield Corporation	3,21 %
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,07 %
Groupe TMX Limitée	3,05 %

Les 10 principaux placements représentent 37,40 % du fonds.

Nombre total de placements : 49

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

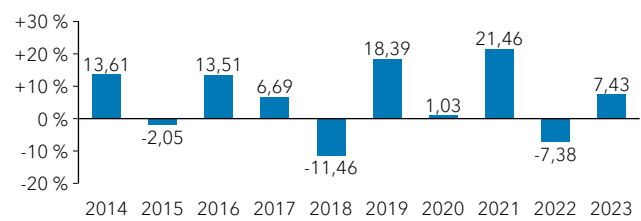
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 725,04 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,60 % par année.

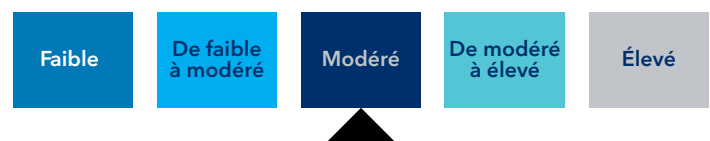
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,98 %
Sans frais d'acquisition	3,07 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Fonds de dividendes PH&N Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	39 849 000 \$
Valeur liquidative par part :	107,51 \$
Nombre de parts en circulation :	1 044 580
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,91 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	32,32 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu.

Dix principaux placements

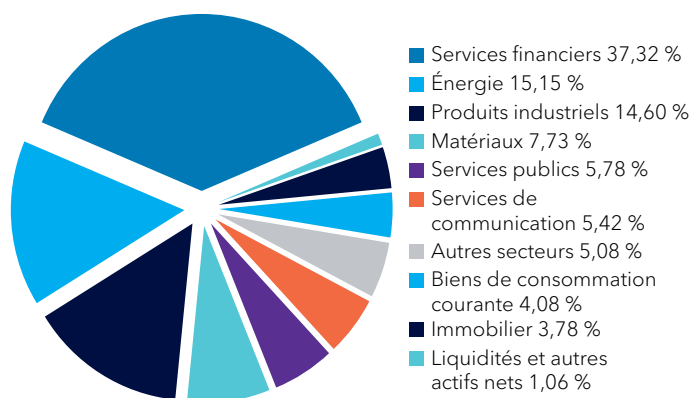
Banque Royale du Canada	7,73 %
Banque Toronto-Dominion	6,42 %
Enbridge Inc.	5,25 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,24 %
Banque de Montréal	4,18 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,00 %
Brookfield Corporation	3,91 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,42 %
Rogers Communications Inc.	2,89 %
Constellation Software Inc.	2,86 %

Les 10 principaux placements représentent 44,90 % du fonds.

Nombre total de placements : 56

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

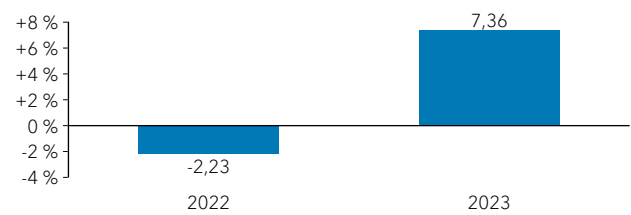
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 049,70 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,45 % par année.

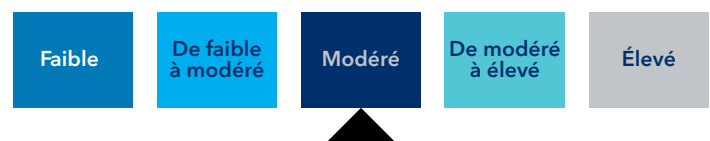
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent les revenus et la croissance grâce à la plus value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,76 %
Sans frais d'acquisition	2,91 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	57 837 000 \$
Valeur liquidative par part :	243,44 \$
Nombre de parts en circulation :	260 633
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,79 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 mars 2023 :	26,97 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

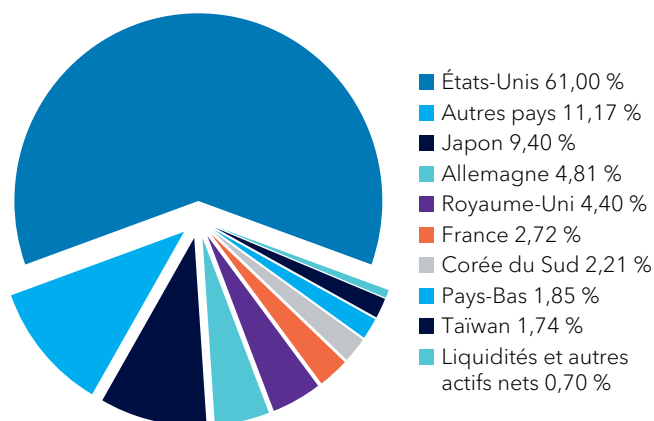
Microsoft Corporation	5,53 %
Alphabet Inc.	3,12 %
Amazon.com Inc.	2,86 %
UnitedHealth Group Inc.	2,17 %
JPMorgan Chase & Co.	2,04 %
Mastercard Incorporated	1,96 %
Cencora, Inc.	1,86 %
HCA Healthcare Inc.	1,62 %
E.ON SE	1,58 %
TDK Corporation	1,53 %

Les 10 principaux placements représentent 24,27 % du fonds.

Nombre total de placements : 109

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

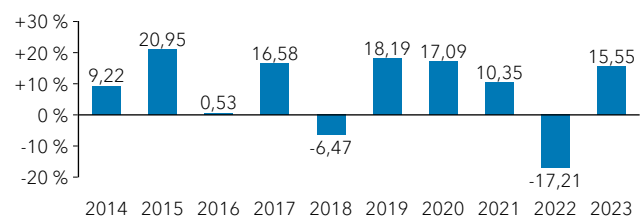
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 2 115,48 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,78 % par année.

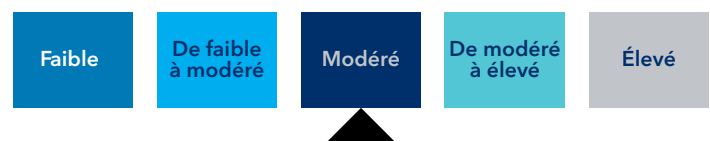
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme de titres étrangers. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,64 %
Sans frais d'acquisition	3,79 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	22 décembre 2014
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	26 886 000 \$
Valeur liquidative par part :	94,71 \$
Nombre de parts en circulation :	282 409
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,28 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	32,21 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier, qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

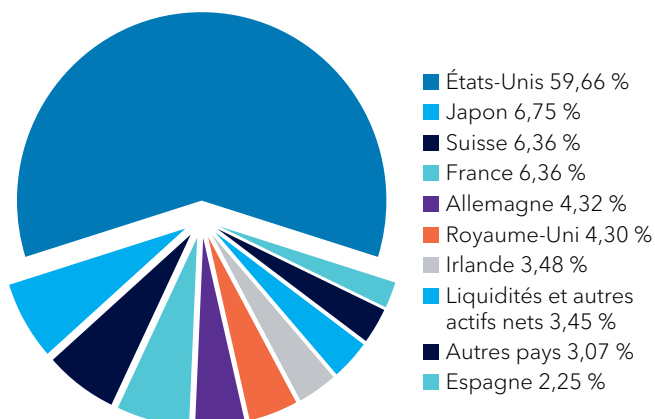
Microsoft Corporation	3,68 %
Visa Inc.	3,18 %
UnitedHealth Group Inc.	3,15 %
Alphabet Inc.	3,12 %
Fiserv, Inc.	2,92 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,88 %
Booking Holdings Inc.	2,70 %
IQVIA Holdings Inc.	2,64 %
Middleby Corporation	2,56 %
Grifols, S.A.	2,33 %

Les 10 principaux placements représentent 29,16 % du fonds.

Nombre total de placements : 52

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

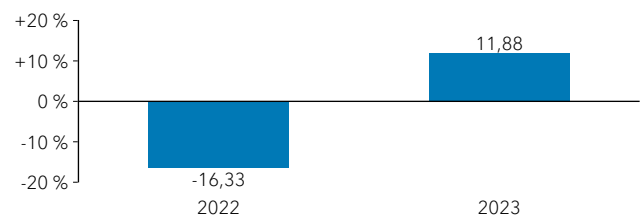
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 936,15 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -3,25 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, réparties dans le monde entier. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,19 %
Sans frais d'acquisition	3,28 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Fonds d'actions internationales Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	2 986 000 \$
Valeur liquidative par part :	91,07 \$
Nombre de parts en circulation :	31 947
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,28 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	102,71 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

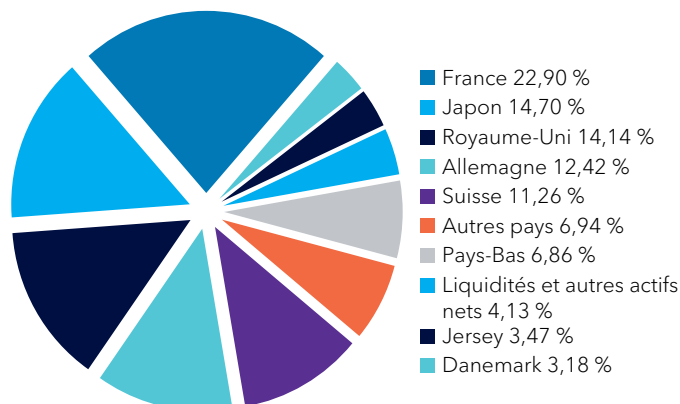
Fonds commun Addenda marché monétaire - liquidité	4,11 %
Schneider Electric S.A.	3,75 %
SAP SE	3,57 %
RELX Group plc	3,50 %
Experian plc	3,48 %
Air Liquide	3,25 %
Novo Nordisk A/S	3,19 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	3,17 %
Bunzl plc	3,00 %
Compagnie Financière Richemont SA	2,95 %

Les 10 principaux placements représentent 33,97 % du fonds.

Nombre total de placements : 42

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

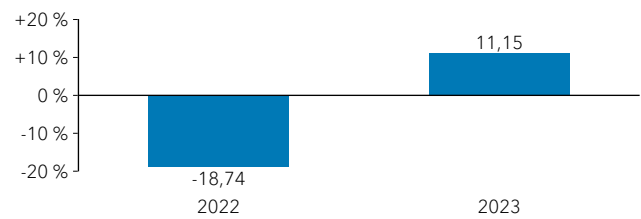
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 903,21 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -4,96 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, principalement à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,19 %
Sans frais d'acquisition	3,28 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	179 084 000 \$
Valeur liquidative par part :	203,22 \$
Nombre de parts en circulation :	1 550 195
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,24 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	18,59 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

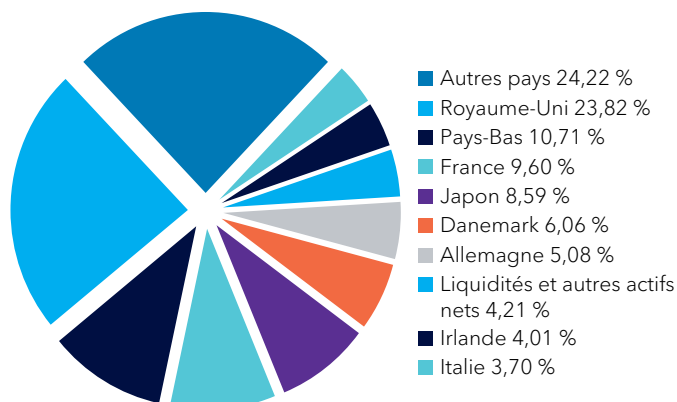
AON plc	4,01 %
Wolters Kluwer N.V.	3,93 %
RELX Group plc	3,79 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd.	3,49 %
Bunzl plc	3,38 %
Groupe Compass	2,98 %
Deutsche Boerse AG	2,84 %
Novo Nordisk A/S	2,81 %
HDFC Bank Ltd.	2,61 %
Ashtead Group plc	2,54 %

Les 10 principaux placements représentent 32,38 % du fonds.

Nombre total de placements : 64

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

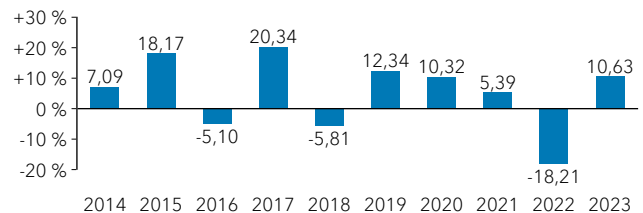
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 608,82 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,87 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme d'actions provenant principalement des marchés hors de l'Amérique du Nord. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,14 %
Sans frais d'acquisition	3,24 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	26 864 000 \$
Valeur liquidative par part :	99,04 \$
Nombre de parts en circulation :	288 064
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,91 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	11,08 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis.

Dix principaux placements

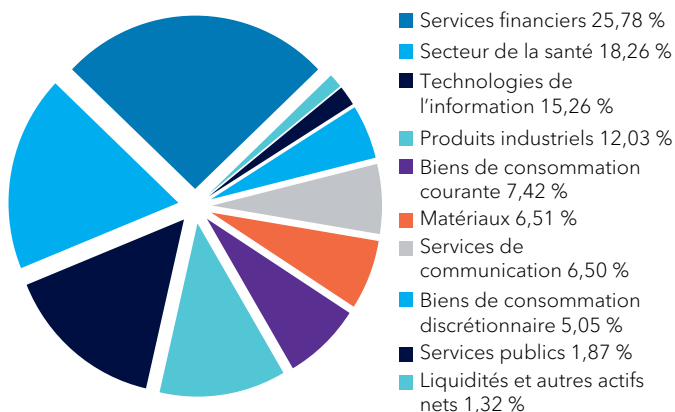
Microsoft Corporation	4,92 %
Amphenol Corporation	4,63 %
Visa Inc.	4,47 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	4,28 %
Alphabet Inc.	3,70 %
Verisk Analytics, Inc.	3,39 %
Arthur J. Gallagher & Co.	3,32 %
CME Group Inc.	3,28 %
Waters Corporation	3,07 %
Procter & Gamble Company	2,97 %

Les 10 principaux placements représentent 38,03 % du fonds.

Nombre total de placements : 58

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

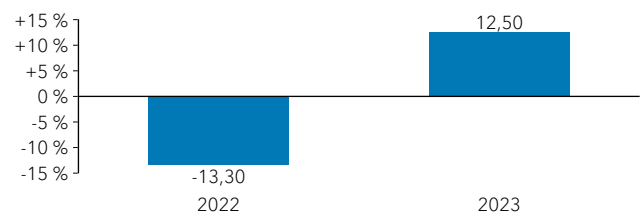
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 975,40 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -1,24 % par année.

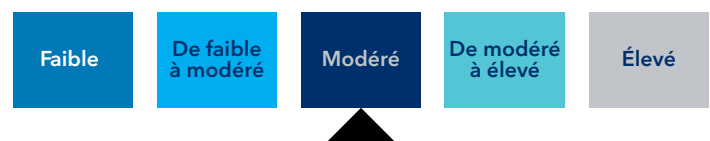
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 2 dernières années, on note 1 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,76 %
Sans frais d'acquisition	2,91 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents^{MC}

Fonds d'actions américaines Co-operators



Planifier l'avenir. Ensemble.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2023 :	114 239 000 \$
Valeur liquidative par part :	381,89 \$
Nombre de parts en circulation :	553 461
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2023 :	13,98 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

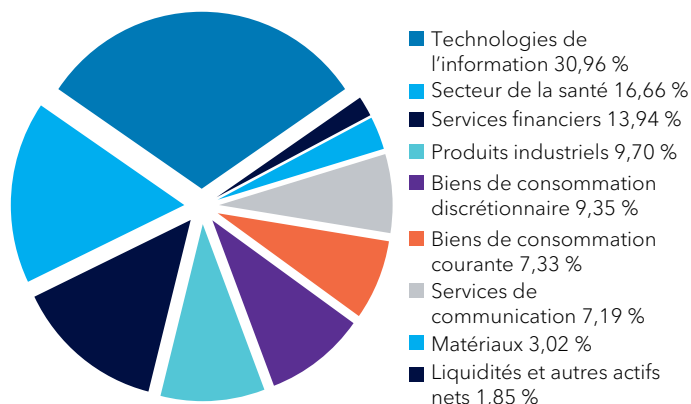
Broadcom Inc.	7,32 %
Microsoft Corporation	7,07 %
Apple Inc.	6,67 %
Alphabet Inc.	4,74 %
Visa Inc.	3,13 %
UnitedHealth Group Inc.	3,04 %
TJX Companies Inc.	3,01 %
Costco Wholesale Corporation	3,00 %
Adobe Inc.	2,97 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,74 %

Les 10 principaux placements représentent 43,69 % du fonds.

Nombre total de placements : 48

Répartition des placements

31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds?

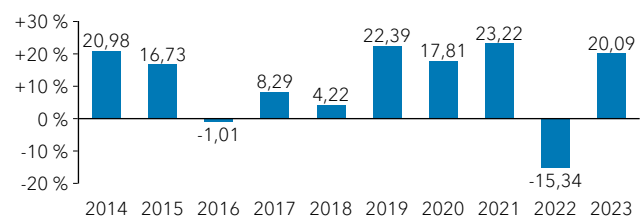
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 2 849,78 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 11,04 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,71 %
Sans frais d'acquisition	2,86 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissiez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca